



CR Rencontre des fédérations avec le Recteur 06/11

Hommage Samuel Paty

Les mesures vigipirate ont obligé l'EN a 30 incidents pour 1 million d'élèves et qui ont toutes donné lieu à l'intervention des équipes laïcité. Pour le recteur, il ne s'agit qu'un point de départ et des actions pédagogiques doivent se poursuivre jusqu'à la journée de la laïcité le 9 décembre prochain.

Protocole sanitaire

- Rien de changer pour les **écoles primaires**,
- Pour les **collèges** : le ministre a souhaité que les choses restent à l'identique pour éviter que les élèves ne se retrouvent en autonomie trop importante. Compte tenu de la taille des classes et des collèges, les effectifs permettent de mettre en place des organisations. Le principe de la classe de référence doit cependant être appliqué.
- **Lycées** :
 - o **Lycée professionnel** : dans beaucoup d'entre eux, le non-brassage est assez simple sauf pour ceux qui peuvent être dans d'ancienne école primaire et qui posent une question d'organisation.
 - o **Lycée GT** : les demi-groupes ne sont pas un objectif en soi. L'objectif est d'avoir une organisation qui garantit la santé des personnels et des élèves mais sans laisser les élèves au bord du chemin. En particulier, il a été demandé d'identifier les élèves qui n'ont pas le matériel leur permettant de travailler en distanciel. Pour ceux qui seront en distanciel il est demandé qu'il leur soit fourni un programme détaillé. Il peut être envisager de dépasser le 50/50 y compris du 80/20. Le recteur a indiqué par ailleurs qu'il ne souhaite pas une alternance semaine A et semaine B car elle ne lui paraît pas pertinente pédagogiquement. Il préfère des alternance de jours voir par deux jours. Les parents ont souligné que pour les lycées la demi-journée n'est pas une solution notamment lorsqu'il y a une problématique de transport scolaire. Sur interpellation des parents, il a convenu qu'il était important d'accueillir les élèves pour qui la demi-pension est potentiellement l'un des seul plat chaud de la rentrée.
 - o Le recteur s'est dit intéressé par une approche 360° du déploiement des mesures dans le contexte de crise sanitaire associant tous les acteurs y compris les parents (cf le communiqué de presse de la FCPE 93 du 5 novembre) mais sans pour autant s'engager fortement sur le sujet et la participation des parents. Il a cependant précisé qu'une présentation du protocole de l'établissement devait être faite aux parents et que certains chefs d'établissements les associent plus avant.

Toujours à la demande des parents, le Recteur a indiqué que les équipes pédagogiques avaient bien en tête le lissage/ rattrapage à faire pour permettre aux élèves d'avoir le même socle de connaissance que leurs aînées en dépit des perturbations liées à la crise sanitaire. Une réflexion est par ailleurs en cours avec les universités pour que des mesures d'accompagnement soient d'emblée prévues pour les bacheliers 2021.

o En ce qui concerne les stages de BTS il peuvent avoir lieu si les entreprises l'acceptent. La DGESCO réfléchit cependant au dérogation qui pourraient être données aux élèves s'il n'était pas possible de les suivre.

o Le recteur a par ailleurs indiqué que l'académie et les établissements avaient capitalisé le retour d'expérience du premier confinement et qu'ils sont prêts pour ce deuxième confinement voir pour un confinement plus strict. La FCPE a relevé avec un tantinet d'étonnement.

Rentrée du 2 novembre

La FCPE a souligné que la rentrée avait été particulièrement chaotique notamment sur le 77 avec certains élèves qui n'ont pas eu cours pendant trois jours. Elle a également souligné que sur les zones avec transports scolaires, cela doit être intégré dans l'organisation. Le recteur a déploré la situation.

Tenue des instances

La FCPE a souligné qu'il y avait une difficulté dans la convocation des instances qui ne sont pas systématiquement proposées en distanciel et parfois remplacée par une convocation en présentiel d'une partie des élus. Le recteur a rappelé que seul les conseils de discipline peuvent avoir lieu en présentiel. Un mail va leur être à nouveau adressé en ce sens. Pour le premier degré, le recteur va ré intervenir auprès des IEN pour qu'ils vérifient que les directeurs d'école ont bien le moyen de tenir les conseils en distanciel.

Absence des enseignants :

- Les stages (formation continue) des enseignants sont différés jusqu'à nouvel ordre.
- La FCPE a souligné le nombre toujours croissant d'adultes manquant dans les établissements (transmission du tableau) : aucune prise de position du recteur sur le sujet.